

THE AMERICAN UNIVERSITY OF PARIS
6, rue du Colonel Combes
75007 Paris, France

Fax: (33. 1) 47.53.81.33.
aferrer@aup.edu
www.aup.edu

Working Paper No. 40

**Racisme :
Changements dans le Phénomène,
Changements dans l'Analyse**

Michel WIEVIORKA

École des Hautes Études en Sciences sociales (EHESS)
Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologique (CADIS)

5 December 2006 draft

Presented by Michel Wieviorka at the American University of Paris
Wednesday the 5th of December 2006

The Working Paper Series at The American University of Paris is published and sponsored by the
Trustee Fund for the Advancement of Scholarship (TFAS)

The AUP Visiting Scholar Working Paper Series –
scholarly workshops in various fields of the social sciences – provides a meeting ground whereby the AUP Community, local scholars, intellectuals, and business and government organizations, can convene with visiting international scholars. The intent is to stimulate debate over critical, intellectually-demanding issues.

Michel WIEVIORKA

Ecole des hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)
Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques (CADIS)
54, bd Raspail
75006 Paris, France

wiev@ehess.fr
<http://www.ehess.fr/centres/cadis>
Tel. + 33 (0)1 49 54 24 27
Fax: + 33 (0)1 42 84 05 91

Le retour du racisme¹

Nous ne sommes plus dans les années 50 ou 60, quand pouvait régner l'espoir de voir le racisme décliner, en même temps que progressaient les mouvements pour les droits civiques et les processus de décolonisation. La modernité actuelle comporte, comme hier, sa face d'ombre, et non seulement le racisme ne tend pas à disparaître de la vie sociale, mais il trouve, dans les changements contemporains, les ressources pour se redéployer sous des formes parfois classiques, mais aussi très largement nouvelles ou renouvelées. De nouveaux acteurs racistes se manifestent, sans que pour autant les anciens aient complètement disparu, de nouveaux discours et de nouvelles pratiques racistes frayent leur chemin, à côté des plus anciens, et même l'antisémitisme, dont on pouvait penser après la découverte des crimes nazis qu'il n'avait plus aucun espace pour s'exprimer se relance lui aussi, en s'alimentant à bien des égards des passions qui entourent partout dans le monde tout ce qui touche à Israël et au conflit israélo-palestinien (ou israélo-arabe).

Le problème, donc, se pose à nouveau, comme j'ai eu l'occasion de l'étudier très concrètement en Europe et plus particulièrement en France². Et face au redéploiement aussi bien du racisme en général, que de l'antisémitisme, qui en est une forme très singulière, les sciences sociales se mettent en quête de nouveaux outils d'analyse, et ébauchent de nouvelles catégories pour penser le mal dans sa continuité historique, tout autant que dans son renouveau.

1. Le retour de l'antisémitisme

Il peut sembler excessif de commencer cet inventaire en considérant l'antisémitisme, qui n'est qu'une dimension particulière du problème d'ensemble, et qui ne concerne que certains pays – encore qu'ici, il convient de rappeler que l'antisémitisme n'est pas le monopole des pays où existent des Juifs, et qu'il existe depuis fort longtemps un « antisémitisme sans juifs », selon la formule du journaliste Paul Lendvai. Mais si le

¹ Une première version de cet article a été publiée en Espagne à l'issue d'une conférence prononcée à Madrid le 21 février 2006. Cette nouvelle version précise certains points, et fait suite à une conférence prononcée à São Paulo le 4 septembre 2006, à l'Université Pontificale Catholique (PUC).

² On me permettra de renvoyer ici à mes enquêtes, voir en particulier : *La France raciste*, Paris, Seuil, 1991 ; *Le racisme en Europe*, Paris, La Découverte, 1993 ; *La tentation antisémite*, Paris, Robert Laffont, 2005.

problème est particulier, au point d'ailleurs que souvent, on considère que l'antisémitisme n'est pas un racisme parmi d'autres, mais un phénomène qui doit être envisagé en soi, à part, en particulier dans son épaisseur historique, il n'en constitue pas moins aussi une expérience ayant valeur paradigmatique, notamment, nous le verrons, parce qu'il est « global », conjuguant ancrage dans diverses sociétés, et logiques de fonctionnement planétaire.

Après guerre, la haine classique des Juifs, nationaliste, chrétienne et pas seulement catholique – elle peut être aussi protestante ou orthodoxe – visant le « peuple déicide » n'a pas totalement disparu, même si le concile Vatican II puis l'attitude du pape Jean Paul II ont considérablement contribué à l'affaiblir pour les catholiques. On en trouve des traces au sein de mouvements d'extrême droite ou de droite radicale, ainsi que dans des milieux catholiques traditionalistes ou intégristes, dans certaines variantes du protestantisme anglo-saxon, ou bien encore dans le monde orthodoxe. Mais ce n'est pas là qu'elle trouve les sources d'une certaine vitalité retrouvée. En fait, elle se relance en suivant deux lignes de pente principales.

La première est encore assez classique, puisqu'elle procède de vieilles thématiques associant, en termes anticapitalistes, les Juifs et l'argent, le pouvoir, les médias, à gauche et, plus encore, à gauche de la gauche, dans des milieux pour qui Israël, les Etats-Unis d'Amérique, l'impérialisme et le sionisme forment un tout adossé sur une logique capitaliste et colonialiste. Ce phénomène, dont on trouve l'origine chez bien des penseurs socialistes du XIXe siècle, Marx, Proudhon par exemple, et même au XVIIIe siècle, parmi les philosophes des Lumières, par exemple chez Voltaire, a été renouvelé avec la création de l'Etat d'Israël, et en identification avec le peuple palestinien et son combat, dans des versions particulièrement radicales. On peut même faire l'hypothèse que la pensée d'extrême gauche a trouvé dans cette lutte une sorte de substitut à la figure déclinante du prolétariat ouvrier comme « sel de la terre ». Et qu'elle passe, ici ou là, de l'opposition à la politique israélienne à une mise en cause de l'existence même de l'Etat d'Israël, à une critique de tout ce qui peut la fonder ou la légitimer et, de là, à une haine des Juifs en général.

La deuxième ligne de pente est celle qu'apporte, partout dans le monde, l'islamisme radical et, parfois même, très au-delà, l'islam en général. Dans les sociétés du monde arabo-musulman, il n'y a guère de place, désormais, pour les juifs, identifiés à la figure du mal, à Israël, aux Etats-Unis, à l'Occident. La haine des Juifs, là encore, n'est pas une nouveauté, on en trouve des expressions depuis très longtemps dans l'histoire, ou bien encore, selon certaines lectures du moins, dans le Coran. Mais elle est activée par l'existence d'Israël et le conflit israélo-palestinien. Et dans les sociétés où les musulmans ne forment qu'une minorité, leur éventuelle haine des Juifs vient signifier une combinaison d'identification à la cause palestinienne, dans ce qu'elle peut présenter de plus radical, et de ressentiment ou de jalousie à l'encontre d'une minorité qui s'en sortirait bien mieux que les autres. Les Juifs, dans cette perspective, ne sont plus une menace pour la Nation ou la culture dominante, comme dans l'antisémitisme nationaliste ou chrétien classique, ils ne sont pas non plus réductibles à l'argent, comme dans les versions de gauche et d'extrême gauche classiques, ils ont ceci de particulier qu'ils incarneraient surtout l'intégration réussie dans la Nation et au cœur de la société. On leur reproche alors d'avoir su réaliser ce qui est impossible ou très difficile pour d'autres minorités, de ne plus subir de discriminations, de ne plus être victimes, bien au contraire. Ce phénomène est particulièrement net si l'on considère l'expérience française, mais on en trouve la marque ailleurs, par exemple aux Etats-Unis avec l'antisémitisme du mouvement de Noirs radicaux dirigé par Louis Farakhan, the Nation of Islam. Il déborde assez largement du cadre des acteurs islamistes, et l'on en trouve des expressions chez d'autres minorités elles-mêmes victimes par ailleurs du racisme, par exemple, en France, chez certains Antillais, auprès de qui, signalons-le au passage, le comique Dieudonné, qui tient des diatribes antisémites, obtient un important succès.

Dans les deux cas, la nouveauté, par rapport à d'autres périodes historiques, n'est pas toujours considérable, du moins si l'on considère la thématique – les thèmes traditionnels se mêlent simplement à d'autres, plus récents, qui touchent la plupart du temps à la Shoah (négationnisme, accusations d'en faire un « business »), ou à Israël. Ce qui est le plus neuf tient à trois aspects. Premièrement, à la place qu'occupent les Juifs dans l'imaginaire de ceux qui les haïssent : intégrés, dominants, et non plus menaçants les dominants comme par le passé. Deuxièmement, à la définition du Juif, qui est culturelle, religieuse, économique et politique, mais peu raciale, bien moins que par le

passé. C'est d'ailleurs pourquoi certains analystes ont pu proposer de parler de nouvelle judéophobie pour la période actuelle, et de ne parler d'antisémitisme que pour la période historique qui trouve son apogée avec le nazisme. Et troisièmement, au caractère bien plus « global » que par le passé de l'antisémitisme, auquel s'applique parfaitement bien la définition proposée par David Harvey de la globalisation, comme double compression de l'espace et du temps : la haine des Juifs, aujourd'hui condense des éléments qui proviennent de toutes sortes d'époques historiques, de toutes sortes de pays ou de parties du monde, et circule à l'échelle de la planète de façon qui opoeut être instantanée grâce à internet ou la télévision.

2. Premiers changements dans le racisme : les années 70 à 90

A la fin des années soixante, dans le contexte de la retombée du mouvement pour les droits civiques aux Etats-Unis, et de la radicalisation vers la violence du mouvement noir, le constat de la non-disparition du racisme passe d'abord par une interrogation : comment se fait-il que le racisme survit, à l'encontre des Noirs américains, alors que personne ne se dit plus ouvertement raciste ? Des militants du Black Power, Stokely Carmichael et Charles Hamilton³, avancent alors, parmi les premiers, une explication : le racisme est institutionnel, c'est-à-dire qu'il constitue une propriété structurelle du système, même si les acteurs ne se disent pas racistes, et seraient bien étonnés qu'on les accuse de l'être. Dans cette perspective, à la limite, personne n'est raciste, et pourtant, les Noirs sont toujours victimes de toute sorte de discriminations. La racisme institutionnel se rencontre souvent, par exemple dans les situations où l'exclusion de groupes entiers est commandée par des logiques où personne n'a à se dire raciste, comme l'a établi en France il y a quelques années Philippe Bataille à propos d'une entreprise de six cents salariés n'embauchant aucun immigré dans une ville sinistrée économiquement, tout simplement parce que chaque fois qu'un emploi se libérait, il y avait toujours un ouvrier de l'entreprise pour recommander un proche, un ami ou un parent, qui n'était jamais issu de l'immigration⁴.

³ Dans leur livre.

⁴ Philippe Bataille, *Le racisme au travail*, Paris, La découverte, 1999.

Au début des années quatre-vingt, un deuxième constat commence à être formulé, là aussi d'abord aux Etats-Unis, puis assez tôt en Grande-Bretagne et, ensuite, en France ou en Belgique : le racisme se transforme en devenant imputation à ses victimes de traits non plus physiques, mais culturels. C'est ainsi que des psychologues et des politologues développent aux Etats-Unis la notion de « symbolic racism ». Dans cette perspective, les Noirs sont accusés non plus d'être inférieurs intellectuellement du fait de leur différence physique, mais d'être incapables de s'adapter aux valeurs de la société américaine du fait de leur différence culturelle, qui serait irréductible : dans le climat libéral de l'ère Reagan, les Noirs sont décrits comme refusant le « credo » américain, ils préféreraient toucher l'aide sociale plutôt que de travailler pour s'élever socialement, ils n'auraient pas le sens de la famille. Ce racisme est repéré en Grande-Bretagne par un politologue, Martin Barker, qui parle de « new racism » à peu près à la même époque pour rendre compte de la façon dont les immigrés récents sont rejetés pour leurs attributs culturels qui leur interdiraient de s'adapter aux valeurs de la Nation anglaise. Un peu plus tard, en France, Etienne Balibar et Immanuel Wallerstein décrivent un phénomène du même type, et Pierre-André Taguieff parle de racisme « différentialiste » en formulant un constat analogue. Le vocabulaire dès lors s'enrichit, on parle aussi de « racisme culturel » ou de « néo-racisme », et des débats nouveaux se développent : jusqu'à quel point y a-t-il rupture avec le racisme classique, scientifique, qui s'intéresse aux attributs physiques ou biologiques des « races » humaines ? Sommes-nous entrés dans une époque où le racisme viserait non plus tant à inférioriser ses victimes, dans le travail notamment, en les surexploitant, mais plutôt à les rejeter, voire à les détruire ? Ne faut-il pas admettre plutôt qu'en tous temps, le racisme conjugue des dimensions de différenciation (et donc de rejet ou de destruction) et des dimensions d'infériorisation ?⁵

Toujours est-il que la période des années 80-90 a été celle où non seulement, dans de nombreuses sociétés, on prend acte de la résurgence du racisme, mais aussi celle où on s'intéresse à ses aspects culturels – quitte à ce que le débat soit ouvert, car si les attributs culturels des victimes semblent à ce point, pour le racisme, irréductibles ou inadaptables à la culture de la société plus large, n'est-ce pas qu'ils renvoient de fait à une nature, à des attributs physiques ?

⁵ Sur toutes ces questions, je me permets de renvoyer à mon livre *Le racisme. Une introduction*, Paris, La Découverte, 1998.

Et si le racisme fonctionne ainsi, c'est parce que nos sociétés s'ethnicisent, que les identités culturelles y demandent reconnaissance et, parfois, entrent en concurrence sous des formes radicalisées où le racisme peut vite trouver sa place.

3. Les discriminations

Dans les années 80-90, où l'Europe redécouvre le racisme, celui-ci est surtout perçu comme un phénomène idéologico-politique, éventuellement capitalisé par les forces d'extrême droite alors naissantes ou renaissantes, tel le Front National en France. Les autres formes du phénomène – la violence, les préjugés, les discriminations... ne sont pas ignorées, mais le principal combat est politique et assez général. Pourtant, progressivement, une idée s'impose : si l'on veut faire reculer le racisme, il ne suffira pas de mener une action frontale sur le plan idéologique et politique, contre les forces politiques qui l'incarnent. Il faut prendre à bras le corps toutes ses manifestations. C'est ainsi que le thème des discriminations (qui d'ailleurs ne se limite pas au racisme, et concerne par exemple le sexisme) connaît son essor et que l'on se préoccupe de plus en plus de luttes concrètement contre elles, dans tous les domaines : emploi, travail, accès à l'école, à la santé, au logement, aux loisirs, etc. Des enquêtes de plus en plus nombreuses cernent ce phénomène, le révèlent, le précisent, en même temps que le débat se développe pour savoir quelles stratégies lui opposer. Faut-il, par exemple, mettre en place des logiques de "discrimination positive" ? La nouveauté, ici, n'est pas tant dans les discriminations que dans la place centrale qu'elles commencent à occuper, visiblement, dans la vie publique.

Ce thème de la discrimination doit être envisagé comme l'expression d'une sensibilité accrue, dans nos sociétés, en général, et dans les sciences sociales, en particulier, accordée à la subjectivité des individus. Ceci, bien sûr n'est pas totalement neuf, mais a été relancé, s'il s'agit de la recherche, dès la fin des années quatre-vingt, par des travaux, surtout en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, s'intéressant à la façon dont le racisme vécu affecte les individus durablement, et de façon traumatisante, créant des « blessures cachées » (des « hidden injuries ») et façonnant des conduites ultérieures dominées par

l'angoisse. On en trouve l'idée, par exemple, chez Joe Feagin et Melvin Sikes⁶. Le racisme au quotidien, l'« everyday racism », les discriminations routinières, chacune mineure apparemment, affectent l'intégrité intellectuelle et morale des personnes, jusqu'à peser sur leur personnalité ; l'intérêt croissant dans les sciences sociales pour tout ce qui touche au Sujet, l'adoption de plus en plus répandue du point de vue des victimes, et pas seulement de celui de l'ordre ou de l'Etat dès qu'il est question de violence, l'intérêt général porté ainsi au sujet broyé, nié, impuissant, incapable de se construire, se retrouve dans le domaine plus particulier du racisme et de son étude. Ce qui veut dire qu'on ne se contente plus d'étudier en priorité la production du racisme, ou ses sources, et qu'on envisage aussi ses effets – ce qui doit permettre, en retour, de mieux réfléchir à sa production.

4. Le racisme « global »

Les approches des années 80 et 90 considèrent le racisme à l'intérieur du cadre que constituent les sociétés nationales ou les Etats-Nations. Le « symbolic racism » est pensé à l'intérieur des Etats-Unis, le « new racism » est anglais, le « racisme différentialiste » est français... Mais qu'il s'agisse du phénomène singulier que constitue l'antisémitisme, ou d'autres formes de racisme, un point doit désormais être pris systématiquement en considération : on ne peut plus analyser le racisme en enfermant la réflexion dans le seul cadre des Etats-Nations. Le phénomène, en effet, tend à être de plus en plus « global », c'est-à-dire à conjuguer, sous des aspects qui varient d'une expérience concrète à une autre, des dimensions planétaires, en tous cas supranationales ou transnationales, et d'autres renvoyant à des spécificités ou des ancrages locaux, nationaux.

L'antisémitisme a toujours été un phénomène inscrit à une échelle planétaire. Dès l'antiquité, si l'on suit les travaux de Schaeffer, l'antijudaïsme (j'utilise ce mot pour éviter l'anachronisme, car le terme antisémitisme n'a été utilisé qu'à partir des années 1880) opère en trois sites distincts, Egypte, Syrie-Palestine et Rome. Le phénomène a été largement « globalisé » par le christianisme, qui lui a donné ses dimensions mondiales très tôt. Mais ce qu'apporte sa globalisation n'en est pas moins propre aux temps actuels. Car aujourd'hui, on ne peut analyser sérieusement l'antisémitisme sans penser

⁶ Joe Feagin, Melvin Sikes, *Living with racism*, Boston, Beacon, 1994.

en permanence l'articulation de ce qui se joue dans le cadre des Etats-nations concernés, à commencer par Israël, les Etats-Unis et la France, et ce qui le dépasse ou le déborde ; sans conjuguer prise en compte d'éléments locaux, et d'éléments transnationaux, à commencer par ceux qui touchent à des enjeux proche- ou moyen-orientaux. Pour prendre un exemple plus précis, je peux évoquer l'expérience française contemporaine : l'antisémitisme y conjugue des dimensions liées à la crise sociale, politique, culturelle et institutionnelle du pays, et d'autres, liées aux évolutions de la scène proche-orientale, sans parler de l'incidence sur la France de ce qui se joue aux Etats-Unis.

Il en est de plus de même si l'on considère d'autres racismes. L'expérience française récente peut permettre d'illustrer cette affirmation. La France compte aujourd'hui une population issue de l'immigration venue du monde arabo-musulman que l'on estime, de façon certes très contestable, à environ cinq millions de personnes, quelque 7 % ou 8 % du total. Et le racisme qui atteint cette population est un phénomène avéré, qu'il s'agisse des opinions et des stéréotypes, ou bien encore, et surtout, de toutes sortes de discriminations, dans l'emploi, l'accès au logement, à certains loisirs notamment. Des travaux de sociologie montrent aussi qu'elle est victime d'une ségrégation à l'œuvre dans l'école publique, d'un « apartheid scolaire » qui produit et renforce les inégalités pour les enfants issus de l'immigration, au lieu de les dissoudre, comme le voudrait l'idéal républicain, ou tout au moins de se contenter de le reproduire, comme le suggérait la sociologie des années soixante et soixante-dix. Mais ce racisme n'évolue pas seulement au gré des tensions et des crises propres à la société française, il doit beaucoup à des logiques extérieures, et à des rapports de force qui se jouent à une autre échelle que celle de l'Etat-nation. Ainsi, plusieurs affaires ou épisodes ont montré que le regard extérieur pouvait peser sur l'évolution de ce racisme. Quand, en 1990, la France se prépare à participer à la première Guerre du Golfe, puis s'y engage, les pouvoirs publics prennent diverses mesures pour éviter les troubles qu'un tel engagement pourrait entraîner au sein de la population issue de l'immigration arabo-musulmane. Ces mesures ne sont pas racistes en elles-mêmes, mais elles exercent de fait un racisme qui revêt plusieurs aspects : stigmatisation de cette population soupçonnée ou accusée de ne pas être pleinement intégrée, ou intégrable, fonctionnement raciste de la police, qui interpelle les jeunes « au faciès », interdictions de certains déplacements (par exemple,

les collèges de la banlieue parisienne, qui accueillent de nombreux enfants d'immigrés, ne peuvent durant cette période organiser des visites d'exposition ou des sorties théâtrales à Paris). La politique internationale du pays renforce le racisme interne. En même temps, la façon dont les médias français traitent de ce conflit est perçue comme particulièrement odieuse depuis les pays arabo-musulmans, qui le font savoir. Le racisme français devient un objet de débats internationaux, de pression, en même temps que son évolution est surdéterminée par des choix de politique internationale. Autre exemple : quand la France vote (mars 2004) une loi interdisant les signes religieux « ostensibles » à l'école publique, pour en fait y empêcher le port du « foulard » islamique, quelques voix s'élèvent pour y dénoncer un choix politique vaguement raciste, car ne visant en réalité que des jeunes musulmans, on parle d'islamophobie ; mais surtout, des critiques beaucoup plus fortes proviennent de l'étranger, qu'il s'agisse de sociétés musulmanes, ou bien encore du monde anglo-saxon, pour reprocher à cette loi des aspects racistes. De telles critiques ont nourri le débat français, raidi les uns dans leur « républicanisme », leur conception figée de l'idée républicaine, au nom de laquelle la loi avait été votée, encouragé les autres à la critiquer en justifiant que soit évoqué le soupçon de racisme. Tout ce qui touche à l'islam est susceptible de « globaliser » le racisme, d'en faire un problème qui ne peut plus être pensé dans le strict cadre, unique, de l'Etat-nation. Ce qui est vrai pour la France l'est vrai pour d'autres pays. Par exemple, les attentats terroristes de Madrid (mars 2004) ou de Londres (juillet 2005) ont eu pour effet (mais aussi peut-être en partie pour cause) de mettre sur le devant de la scène le racisme propre à la société espagnole, ou anglaise. Les musulmans, dans les deux pays concernés, se sont sentis menacés par les réactions des populations nationales, plus ou moins disposées à accuser les musulmans dans leur ensemble, voire les immigrés en général, d'être cause de ce terrorisme. Les impressionnantes réactions, dans tout le monde musulman, aux publications de caricatures mettant en cause le prophète Mahomet d'abord dans un quotidien danois, puis dans de nombreux autres en Europe, ont souligné ce qu'il y avait de mépris dans ces dessins, un mépris à connotations racistes. Les protestations ont pris un tour violent dans certains pays, plus modérés dans d'autres, notamment en Europe ; en retour, elles ont raidi certains groupes, y compris, dans les extrêmes droites, qui y ont trouvé de quoi alimenter leur haine raciste des arabes et de l'islam. On a ainsi évoqué, en France, l'hypothèse d'un saut dans l'opinion, vers le haut, du Front National, un parti raciste.

Un autre type de racisme, visant les Noirs et non plus les individus d'origine arabo-musulmane, ne se comprend pas davantage si on en limite l'analyse au cadre des Etats-Nations. Car aujourd'hui, la compréhension de ce phénomène oblige à prendre en considération d'une part l'histoire qui a abouti à la ségrégation, aux stéréotypes, aux discriminations actuelles, et d'autre part la circulation planétaire, les migrations actuelles de bien des Noirs. Je reviendrai plus loin sur le premier point, les dimensions historiques. Mais je voudrais indiquer comment aujourd'hui les enjeux du racisme anti-noir, eux aussi, se globalisent. Dans certains cas, les Noirs relèvent d'une diaspora – la « Black Atlantic » par exemple, dont parle Paul Gilroy, ils circulent entre plusieurs pays. Il arrive qu'il ne soit pas facile d'opérer une telle circulation, de quitter un pays africain – et le racisme des pays d'accueil s'appuie sur des politiques de l'immigration qui pourront dans certains cas revêtir une grande violence – tout le monde se souvient de la façon dont le Maroc a traité des migrants tentant de se diriger vers le Nord depuis l'Afrique sub-saharienne, en les abandonnant dans le désert : le refus, plus ou moins raciste, mais un racisme non dit, des pays du Nord peut ici s'appuyer sur les conduites mises en œuvre au loin, au Sud. Dans les sociétés d'accueil, il arrive que des groupes eux-mêmes victimes d'un racisme anti-noirs, rejettent les nouveaux venus, précisément en raison de leurs sociétés d'origine : aux Etats-Unis, les descendants des esclaves ne sont pas toujours tendres avec les nouveaux migrants qui tentent de venir d'Afrique sub-saharienne, et en France, les Noirs antillais peuvent témoigner d'une immense hostilité aux migrants d'Afrique sub-saharienne. Disons d'un mot que plus les populations visées relèvent non seulement de la « race », mais aussi de l'immigration et des phénomènes migratoires contemporains, et plus le racisme doit se comprendre « globalement », car mêlant des aspects internes aux sociétés d'accueil, et des aspects plus larges. En particulier, les débats sur l'immigration se lestent de prises en considérations qui ne se disent pas toujours racistes, ou raciales, mais qui le sont assez largement, sous des formes voilées, « subtiles », et par exemple en remplaçant le terme de « races » par celui d'ethnie, beaucoup plus correct politiquement. Tout ceci n'est pas nécessairement neuf, mais comporte des éléments de nouveauté qui tiennent au fait qu'aujourd'hui, il n'est plus possible de distinguer nettement les enjeux internes et les enjeux externes, le dedans et le dehors, tout très vite interfère.

Le cadre spatial de l'analyse se transforme donc avec la globalisation. Au lieu de dire que le racisme comporte des dimensions nationales, que complètent éventuellement des dimensions internationales, il faut désormais l'aborder en se demandant comment, de plus en plus, il est la résultante de jeux complexes où se conjuguent et se déplacent en permanence des enjeux internes et des enjeux externes, des logiques intérieures et des logiques supranationales, extérieures. Dès lors le paysage du racisme apparaît bien plus complexe que par le passé. D'une part, le phénomène se développe, à l'intérieur des sociétés occidentales, en fonction de leur évolution interne, et notamment de leur fragmentation culturelle et sociale, qui fait que de nombreux groupes, caractérisés chacun par une identité, une mémoire, une culture, une appartenance ethnique, religieuse, etc., sont susceptibles, tout à la fois, d'être victimes et coupables de racisme. Le racisme, autrement, se fragmente lui aussi et se démultiplie, y compris pour viser des individus racialisés alors, qu'ils n'ont guère de communauté d'appartenance. Et d'autre part, le racisme est "global", commandé pour partie par des logiques supranationales. C'est cette double tendance, à la fragmentation des sociétés nationale et à leur pénétration par les forces de la globalisation, qui rend aujourd'hui le racisme si délicat à aborder.

5. Racisme et histoire

Dans les sociétés contemporaines, l'histoire devient un enjeu, elle apparaît comme une ressource mobilisée par toutes sortes de groupes qui demandent à être reconnus pour les drames dont leurs ancêtres ont ou auraient été victimes. L'histoire est dans les sociétés, alors que dans le passé, c'était l'inverse. Du coup, le racisme lui aussi se leste de thèmes historiques, il s'appuie sur ses propres conceptions du passé, des conceptions qu'éventuellement contestent certains groupes. Il y a là une nouveauté, car dans le passé, les formes du racisme, qui reposaient sur la biologie ou les aspects physiques des groupes et des individus visés ne faisaient pas intervenir l'histoire. Mais aujourd'hui, les mémoires se télescopent, entrent en concurrence, et le racisme, comme la lutte contre le racisme, fait de l'histoire un enjeu essentiel. L'expérience française là aussi peut nous aider à illustrer ce constat. En France, l'antisémitisme, tel qu'il a pu se prolonger après la Deuxième guerre mondiale, a pris la forme d'un déni du rôle des autorités françaises de Vichy ou d'une minimisation de la collaboration dans la

destruction des Juifs : il n'y avait pas d'espace politique pour parler de ces questions ; jusqu'à ce que des historiens (étrangers : Marrus, Paxton) publient des travaux décisifs sur Vichy, et que le monde juif lui-même se transforme et demande que soit reconnu ce qui était tu jusque-là. Beaucoup plus récemment, la colonisation, la traite négrière et l'esclavage sont entrés dans le débat public, mettant en cause le récit national qui soit les gommait, soi-même en vantait certains aspects, au point qu'en février 2005, une loi avait pu être votée, comportant un article demandant qu'on enseigne dans les cours d'histoire le rôle positif de la colonisation. Les mobilisations, notamment de la part d'Antillais, mais pas seulement, refusent le silence ou la minimisation des drames vécus du fait de la colonisation ou de l'esclavage non seulement au nom de la vérité historique, mais aussi parce qu'ils y voient une des sources d'un racisme actuel, un déni, qui va de pair avec des discriminations concrètes : dire que le passé colonial a apporté beaucoup aux peuples colonisés, c'est se permettre de mépriser ceux pour qui le récit national est fait d'oubli, c'est d'une certaine façon perpétuer la discrimination, la ségrégation, les violences imposées.

Il y a là une nouveauté, puisque le racisme comporte désormais non seulement des éléments culturels, on l'a vu avec les analyses proposées dès les années 80 sur le « new racism » ou le « symbolic racism », mais aussi une forte charge historique, dans laquelle se conjuguent oublis d'un côté, et propositions qui dénaturent le passé d'un autre côté. Et cette place qu'occupe l'histoire dans le racisme, comme dans l'antiracisme on va le voir immédiatement, est largement celle d'une discipline qui elle-même tend, dans certains de ses courants au moins, à devenir « globale » : parler de la Traite négrière par exemple, comme le fait l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau, c'est introduire l'image d'un phénomène « global », qui concerne de nombreuses sociétés, au départ, à l'arrivée, et entre les deux.

Dans ce nouveau paysage, l'action anti-raciste, au-delà de ses dimensions classiques, juridiques, répressives notamment, est elle aussi appelée à évoluer pour être efficace. Reprenons, en sens inverse, les points principaux de ce texte. L'action anti-raciste doit de plus en plus lutter pour imposer des changements en matière historique, faire entrer l'histoire des victimes et des vaincus dans le récit historique – ce qui peut poser d'ailleurs des problèmes, et susciter d'importants débats, notamment sur la relation

entre histoire et mémoires. Elle doit et elle peut, elle aussi, se « globaliser », c'est-à-dire être pensée et organisée à l'échelle planétaire, en même temps qu'ancrée dans des combats locaux ou nationaux, à la manière de l'altermondialisme, dans ce qu'il présente de meilleur, et en tenant compte de la fragmentation culturelle et sociale. Il lui faut prendre en charge non seulement les dimensions idéologico-politiques du phénomène, mais aussi ses formes concrètes diversifiées, multiples, par exemple dans la lutte contre les discriminations. Elle doit opposer à ceux qui voient dans les « races » dangereuses une menace pour la culture ou les valeurs dominantes une toute autre vision, dans laquelle les groupes dominés apparaissent, tout à la fois, comme porteurs de culture, dotés d'une identité, et aussi comme tout à fait désireux de participer aux valeurs universelles, et de relever eux aussi du droit et de la raison. Elle doit enfin prendre à bras le corps la question du racisme institutionnel, ce qui passe par des actions concrètes pour modifier le fonctionnement des organisations qui, sans s'en rendre compte, reproduisent en leur sein la discrimination, ce qui passe, notamment, par des efforts volontaristes, par exemple sous la forme de la « discrimination positive » – une notion qui elle aussi suscite débats.